

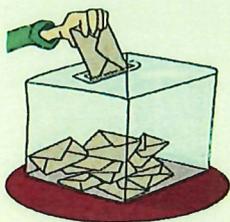
Infos Express MONTINOISES

JUIN 2021

**06.46.58.30.81**

Numéro de téléphone pour pouvoir alerter rapidement un **représentant de la commune** en cas de besoin urgent : voirie, fuite d'eau...

**Elections (rappel).....**



**VOTE.** Les élections départementales et régionales se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin. Le bureau de vote, **exceptionnellement** déplacé à la **chapelle de l'Abbaye**, sera ouvert de 8h à 18h.

Le port du masque est obligatoire et il est demandé aux électeurs d'apporter leur propre stylo.

**Animations.....**



**VIDE-GRENIER.** Le samedi 3 juillet de 14h à 20h, dans la cour de l'Abbaye, l'association « Patrimoine & Mémoire » organisera son quatrième vide-grenier. Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le compte Facebook de l'association et sur le site internet de la commune.

Des bulletins sont également disponibles en mairie.



**BIBLIOTHEQUE.** La liste des livres mis à disposition par la médiathèque de Vesoul est désormais accessible sur le site Internet de la commune.

[www.montigny-les-vesoul.eu](http://www.montigny-les-vesoul.eu)

## Animations (suite).....

**GYMNASTIQUE.** Les cours de gym douce organisés chaque jeudi de 16h45 à 17h45 reprennent en extérieur jusqu'au 24 juin dans le respect des règles sanitaires, avec le concours de la Communauté d'Agglomération de Vesoul :



- Port du masque obligatoire à l'arrivée et au départ des usagers, mais pas pendant les séances.
- Distanciation de 2 m entre chaque participant pendant l'activité.
- Les participants devront venir directement en tenue de sport.

Ces cours sont gratuits et sans inscription.

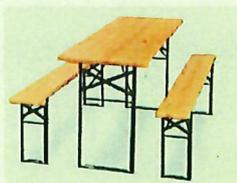
Rendez-vous devant la maison de la Bergère.

## Environnement.....



**JARDINAGE.** Les travaux de jardinage ou de bricolage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de l'intensité sonore ne peuvent être réalisés que les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 19h30, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

## Location .....



**TABLE ET BANC.** Des tables et des bancs, propriété de la commune, peuvent être loués aux particuliers Montinois au prix de 5 euros, la table avec les deux bancs, moyennant une caution de 100 euros. Réservation à la mairie.

## Faits divers.....



**INCIVILITES.** Différents actes d'incivilités ont été constatés sur l'aire de jeux des enfants, rue de la prairie et au « Jardin Magique » derrière la mairie.

La gendarmerie a été avisée.

## Transports scolaires.....



**INSCRIPTIONS.** Jusqu'à présent, votre/vos enfants utilisent le transport scolaire organisé par la Région Bourgogne-Franche-Comté. A compter de la rentrée scolaire 2021/2022, la Communauté d'Agglomération de Vesoul exercera la compétence transport scolaire sur son territoire. Les circuits actuels sont conservés à l'identique et vous continuerez à bénéficier de la gratuité de ce service.

Pour obtenir la carte de transports, il vous suffit de vous connecter et de vous inscrire sur le site : [Vesoul.fr](http://Vesoul.fr)

Pour toutes informations : [pole.jeunesse@vesoul.fr](mailto:pole.jeunesse@vesoul.fr)

## > TRANSPORTS SCOLAIRES INSCRIPTIONS



**Rentrée  
2021-2022**

À partir de la rentrée 2021-2022 le transport scolaire sera organisé par l'Agglomération de Vesoul. Ce service est gratuit. Les itinéraires restent les mêmes.

Pour obtenir votre carte de transports, inscrivez-vous sur [Vesoul.fr](http://Vesoul.fr)  
Ouverture des inscriptions dès le 7 juin.

Pour toutes informations : [pole.jeunesse@vesoul.fr](mailto:pole.jeunesse@vesoul.fr)

## ETAT-CIVIL

### DEUIL.

Simone Manière est décédée le 3 juin à l'âge de 89 ans. Elle était la maman de Christophe Manière et la belle-maman de Sylvie, conseillère départementale, demeurant chemin des Montants.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

La municipalité adresse ses sincères condoléances à ses proches.

**Pense-bête... Pense-bête... Pense-bête... Pense-bête... Pense-bête...**



**Mairie :** Le secrétariat de mairie est assuré le **lundi de 16h30 à 18h30**, le **mardi de 14h à 15h**, le **vendredi de 8h30 à 12h30** et sur rendez-vous. Une permanence est assurée par le maire et/ou les adjoints chaque vendredi de 18h30 à 19h30.

Tél : 03.84.76.54.50

Mail : [mairie-montigny2@wanadoo.fr](mailto:mairie-montigny2@wanadoo.fr)

**Actes d'état civil :** Les personnes qui souhaitent établir en mairie un acte de reconnaissance, un dossier de mariage, de PACS ou un parrainage civil sont priées de prendre rendez-vous avec le secrétariat de mairie.

**Recensement militaire :** Tous les jeunes de nationalité française, filles ou garçons, âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

**Bibliothèque :** Jusqu'à nouvel avis, la bibliothèque municipale située dans les locaux de la Maison de la Bergère sera ouverte, à **titre individuel sur rendez-vous**, le samedi de 10h à 12h, en s'adressant à la mairie. L'accueil est assuré par Annie Lucarz.